



PROCES VERBAL DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 26 MAI 2025

Le vingt-six mai deux mille vingt-cinq, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni à la salle de la Mairie sous la présidence d'Yvan NOEL.

PRESENTS :

Nathalie KHEMDOUDI, Christine BOUILLOT, Claudine CORNU, Jean Luc MEUNIER, Denis RAUX, Joëlle DE MATTEIS, Aline ROUSSEAUX.

ABSENTS :

Roxane COLLINET avec pouvoir Nathalie KHEMDOUDI

Pierre FLEURY avec pouvoir Jean-Luc MEUNIER

Valérie THEVENOT avec pouvoir à Claudine CORNU

Joël CORPET avec pouvoir à Denis RAUX

Pascal VAN DORSSELAER

Mathieu BERNARD

Julien GAUDET

SECRETAIRE DE SEANCE : Denis RAUX

ORDRE DU JOUR :

Approbation PV dernière séance

Reportée au prochain CM

Délibération Tarifs location salles 2026 et modification règlement

Maintien de la Tarification 2025 pour 2026

Il a été constaté que le règlement intérieur n'est pas toujours respecté et certaines dégradations ont été importantes.

Mise en place de Forfaits en cas de non respect : déplacement mobilier et barbecue sans autorisation, parquet endommagé, ...

500 € pour la salle polyvalente, 300 € pour la salle n°2 et 200€ pour le local des associations.

Activation système limiteur de bruit dans salle n°2

Les règlements seront modifiés en conséquence avec application immédiate.

Approuvé à l'unanimité

Délibération demande Fonds de relance travaux école

200 000 € de subventions sont demandés au Grand Chalon dans le cadre du Fond de Relance. Ces subventions permettront de retrouver de la trésorerie rapidement.

Approuvé à l'unanimité

Délibération Projet urbanisme Lotissement Athelia

Yvan Noel décrit le projet proposé par l'aménageur :

L'aménageur propose un projet cohérent et est attentif aux modifications demandées.

(privilégier les logements T3 et T4, présence d'une chambre au rez de chaussée, 2 logements de plain pied, distance avec les propriétés voisines, type de tuiles, choix d'un paysagiste local, ...)

26 logements sont prévus, lotissement locatif conventionné ...

Une entrevue avec le bailleur social est impérative pour établir une convention réservant à la commune un droit de regard sur les attributions.

Le conseil municipal valide le dépôt de projet sous réserve de la mise en place d'interdiction de tourner à gauche en entrée et sortie de lotissement après un vote (1 contre - 11 pour)

INFORMATIONS DIVERSES :

- Élections législatives :

Forte abstention (environ 70%)

Sébastien Martin est élu député de la 5 ème circonscription de Saône et Loire. Il nous reste à noter les incidences de représentation au niveau départemental et local.

QUESTIONS DIVERSES :

Cantine : la municipalité se réserve le droit de ne pas accepter un repas à thème (hors repas de Noël et repas de fin d'année) pour ne pas surcharger le service et la capacité de réception.

Réunion organisation octobre Rose (présentation Claudine CORNU) la marche sera organisée le 1er dimanche d'octobre (5 octobre) organisé avec LANS et CHATENOY EN BRESSE.

SISM : proposition de participation de 150 € par commune pour la tenue d'une pièce de théâtre le 15 octobre (le 1er pas par la compagnie ALCALY) organisé avec les mêmes communes.

Christine BOUILLOT : Possibilité d'équiper les agents de bouchons d'oreille pour les préserver de la nuisance sonore? La salle est déjà équipée d'un dispositif limitant le bruit et le service a été réorganisé pour que les services "maternelle et élémentaire" ne se chevauchent plus.

Prochaine séance le 30 juin 2025 à 19 heures 00

Fin de la séance à 20 heures 30 minutes

Le Maire

Yvan NOEL

Le Secrétaire de Séance